

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. de la Haute Côte-Nord
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE

AVIS PUBLIC
ADOPTION BUDGET 2023 ET
PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024 ET 2025

La population est avisée que le Conseil municipal de la Municipalité de Longue-Rive tiendra une séance extraordinaire le mardi 20 décembre 2022 à 19h00 à l'hôtel de ville située au 3 rue de l'Église, Longue-Rive, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget 2023.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2023 et le plan triennal des immobilisations 2023, 2024 et 2025.

DONNÉ À LONGUE-RIVE
CE 7 DÉCEMBRE 2022



Valérie Gille
Greffière-trésorière